

DIRECTION DES SOINS DE SANTE MENTALE

**A l'attention des Directions des Maisons de repos et
des Maisons de repos et de soins (MR/MRS)**

Rue de la Rivelaine, 21
6061 CHARLEROI
Tél. : 071 33 77 11
info@aviq.be
www.aviq.be

Charleroi, le 16 décembre 2020

OBJET : Communication – Soutien des équipes et des résidents (MR/MRS) – présentation des équipes de soutien et liste de contacts - mise à jour et complément d'informations.

Contexte

Pour rappel, le 23 juin 2020, une communication vous a été adressée portant même objet.

Elle attirait votre attention sur les moyens extraordinaires déployés par le Gouvernement wallon pour soutenir votre secteur dans le contexte de crise sanitaire de la COVID-19. De nouvelles aides forfaitaires et des moyens financiers complémentaires et ont été obtenus entre temps pour prolonger le soutien psychosocial déjà prévu, et ce jusque fin décembre 2021.

Des renforts sont encore ajoutés depuis peu par la Wallonie pour accroître le soutien aux professionnels de soin et à la population.

S'agissant de votre secteur, vous serez sans doute attentifs à la mesure qui permet aux plates-formes en soins palliatifs, qui se consacrent à l'accompagnement des personnes en fin de vie et leurs proches dans le cadre de la maladie grave, la fin de vie et le deuil, d'engager 16 emplois supplémentaires.

Par cette présente communication, nous souhaitons vous rappeler les missions des équipes de soutien que sont les **Services de soins Psychiatriques pour Patients résidant à Domicile (SPAD)**, les **Services de Santé Mentale (SSM)**, le **Centre de Prévention du Suicide et d'Accompagnement (CPSA) de l'ASBL Un pass dans l'impasse**, et les **Plates-Formes en Soins Palliatifs (PFSP)**. Ces différentes équipes peuvent soutenir les professionnels et les résidents au sein des MR/MRS. Des mises à jour et compléments d'informations vous sont apportées dans cette communication.

Toutes les équipes de soutien mentionnées ci-dessus sont composées de professionnels du soin qui travaillent en tenant compte des mesures d'hygiène.

Présentation des missions des SPAD, des SSM, le CPSA d'Un pass dans l'impasse et des plates-formes en soins palliatifs :

1- LES SPAD

De manière générale les SPAD sont des structures qui ont pour mission essentielle d'assurer la coordination des soins de santé mentale pour les patients séjournant au domicile en apportant soutien et collaboration aux services généralistes des soins à domicile. Le domicile étant à considérer de manière extensive il peut s'agir du lieu de vie ou la personne réside.

Particulièrement dans le cadre de la gestion de la crise Covid-19, il a été décidé d'étendre leurs compétences au bénéfice des maisons de repos et des maisons de repos et de soins, leurs résidents et leurs professionnels, éprouvés durement sur le plan psychologique. Les SPAD qui sont répartis en 16 équipes sur l'ensemble du territoire de la Wallonie, ont été renforcés de 48 ETP à partir du 1er juin 2020.

Afin de soutenir les professionnels ainsi que les résidents des institutions résidentielles agréées ou reconnues par l'AVIQ, en particulier les établissements pour personnes âgées, les missions du SPAD se déclinent comme suit, au bénéfice des différentes institutions présentes sur leur territoire respectif :

- **COACHING** : aider les professionnels par rapport aux difficultés rencontrées dans des situations concrètes au sein des institutions concernées ;
- **COORDINATION** : mettre en place, renforcer et soutenir la collaboration entre les services concernés et le secteur psycho-médico-social ;
- **SENSIBILISATION et ACCOMPAGNEMENT** : sensibiliser et accompagner les professionnels et résidents dans les différentes problématiques de santé mentale rencontrées, en apportant écoute et conseils et en participant, au besoin, à des ateliers développés au sein de ces structures.

Plus concrètement :

Pour les équipes MR/MRS, les SPAD peuvent offrir à chaque établissement des séances d'intervention, en tenant compte de la situation et des besoins des membres du personnel et de la direction. Elles écouteront les équipes et veilleront à les soutenir par un accompagnement adapté.

Pour les résidents et les membres du personnel, les SPAD pourront répondre à des demandes plus individuelles et aider à passer le relais vers les professionnels du secteur de la santé mentale pouvant assurer une prise en charge adaptée. Dans ce cadre de suivis individuels, les SPAD ont la possibilité de référer les personnes qui en éprouvent le besoin vers ces services.

Les MR/S, leurs résidents et les membres de leur personnel qui font appel aux prestations des SPAD dans le cadre de ce renforcement des moyens lié à la crise COVID ne devront pas intervenir financièrement dans le coût de la prestation.

→ La liste des SPAD-COVID, annexée à cette communication, est mise à jour. Vous y trouverez par province l'ensemble des coordonnées de contact utiles pour leur adresser vos demandes d'intervention, sachant qu'elles sont habilitées à prendre contact avec les MR et MRS et leurs équipes, d'initiative.

2- Les SSM

Les Services de Santé Mentale (SSM) sont des structures ambulatoires qui tendent, par une approche pluridisciplinaire, de répondre aux difficultés psychiques de la population du territoire qu'ils desservent ?

Les 65 Services de Santé Mentale sont répartis sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne et, par ce rapport de proximité, facilitent l'accès aux soins de santé mentale de la population locale.

L'équipe du Service de Santé Mentale offre une prise en charge multidisciplinaire et intégrée.

Toute personne en souffrance psychique peut s'adresser à un service de santé mentale. En tant que service au public, les SSM veillent tout particulièrement à leur accessibilité, notamment financière.

Certains Services de Santé Mentale interviennent également dans le milieu de vie des citoyens, là où une demande d'aide s'exprime. En temps normal, mais aussi dans cette période plus particulière de déconfinement, ils peuvent être interpellés, individuellement ou en équipe, par tout professionnel de la santé ou de l'aide aux personnes.

A noter que les SSM pourront facturer leurs prestations aux conditions fixées par la réglementation encadrant les missions générales habituelles.

→ Vous retrouverez la liste de tous les SSM de Wallonie sur le site du CRéSaM <http://www.cresam.be/adresses-2/>

3- Un pass dans l'impasse - Centre de Prévention du Suicide et d'Accompagnement (CPSA)

Le Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (CPSA) a pour mission la prise en charge des personnes suicidaires, suicidantes ou des personnes endeuillées par un suicide. Les problématiques liées au syndrome de glissement de la personne âgée entrent également dans ce champ. Le CPSA dispense en outre des formations en prévention du suicide à destination des professionnels. Il peut être interpellé par les professionnels de votre secteur ainsi que par les SPAD et les SSM pour les situations qui nécessitent de faire appel à leur expertise.

Il dispose de 8 antennes de consultation dans toute la Wallonie (Namur, Liège, Charleroi, Louvain-la-Neuve, Tournai, Mons, Marche-en-Famenne et La Louvière) et propose des entretiens individuels (20€) ou familiaux (25€) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

→ Le CPSA est joignable par téléphone au 081/777.150 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h ou par mail à l'adresse suivante : info@lesuicide.be

4- Plates-formes en soins palliatifs (PFSP)

Ces plateformes offrent un accompagnement individualisé ou collectif au malade, à ses proches et aux professionnels dans le cadre de la fin de vie et durant le processus de deuil.

Leurs équipes collaborent avec les professionnels de la santé mentale des SPAD et des services de santé mentale dans les situations qui nécessitent de faire appel à leur expertise. Ces équipes ont également un rôle proactif et prennent contact avec les institutions de leur secteur géographique.

Les équipes renforcées réaffirment leur disponibilité et leur écoute face aux besoins des intervenants et des personnes touchées par la maladie grave ou la fin de vie. Actuellement, certaines travaillent encore par téléphone ou vidéoconférence, mais des entrevues en présentiel sont également possibles en respectant les mesures de sécurité appropriées.

→ Listing et site de référence des PFSP :

http://www.soinspalliatifs.be/images/pdf/Listing_PF_Covid19_20201209.pdf

<http://www.soinspalliatifs.be>

Modalités opérationnelles

- Si vous souhaitez une intervention d'un SPAD, d'un SSM, du CPSA ou d'une PFSP, vous pouvez les contacter directement aux numéros renseignés plus haut. Leurs coordonnées se trouvent également sur le site de l'AVIQ : <https://covid.aviq.be/fr/trouver-du-soutien>.

Les équipes des SPAD, des SSM ainsi que des PFSP peuvent vous contacter de manière proactive afin d'évaluer si une intervention est souhaitée de votre part.

- Nous attirons votre attention sur le fait que cette modalité d'intervention se voit complétée d'une planification d'interventions gérée par la cellule intervention – coordination AVIQ via une adresse mail de contact unique (coordination.interventions@aviq.be).

Dorénavant, tant les Equipes Mobiles d'Urgence (EMU) que les équipes des Gouverneurs de provinces qui identifieraient un besoin d'intervention dans une résidence MR ou MRS le signalent à cette cellule de coordination AVIQ afin qu'un SPAD de votre région prenne contact en vue d'une éventuelle intervention. Aucune intervention n'est planifiée sans un contact avec la direction et un accord préalable.

Pour plus de renseignements concernant cette communication, n'hésitez pas à nous **joindre par courriel** : sante.mentale@aviq.be

ANNEXE 1 : SPAD

Nom du SPAD	Province - Localité	Adresse mail de contact	Téléphone
SPAD CONCERTHO	Hainaut - Ath	concertho@acis-group.org	0490/11 21 53
SPAD CONCERTO-GETUP	Liège	concerto.getup@isosl.be	04/224 62 93
SPAD TISS'AGE NORD	Namur - Saint-Servais	tissagenord@beauvallon.be	0491/61 51 31
SPAD EQUIPE GET UP	Hainaut - La Louvière	saccado@entretmps.ofc.be	0491/19 98 94 064/22 34 74
SPAD SCESAM BW OUEST	Brabant Wallon - Braine l'Alleud	equipe.mobile.cspd@domaine-ulb.be	0476/80.36.80
SPAD SCESAM ACGHP	Hainaut - Lodelinsart	acghp@skynet.be	0498/48 21 46 071/ 31 08 18
SPAD MEDIAS	Hainaut - Mons	medias.mons@gmail.com	065/35 11 53 065/84 55 80 0475/92 23 19
SPAD RESO-AINES	Luxembourg - Aubange	spad.reso.aines@gmail.com	0474/51 05 39 0474/51 07 13
SPAD ONDE	Liège - Verviers	service.onde@gmail.com	0479/81 11 54
SPAD CABESTAN SCESAM	Brabant Wallon - Ottignies	cabestan.psychiatrie@cspo.be	0478/56 57 81
SPAD RESO-AINES	Luxembourg - Libramont	amandine.gaussin@vivalia.be	0472/17 08 10
SPAD SCESAM ALTIS	Liège - Huy	scesam.altis@gmail.com	0474/93 10 33 085/51 45 51
SPAD SCESAM GETUP WALLONIA	Hainaut - Montignies- sur-Sambre	Silvano.Gueli@ghdc.be	0479/63 75 78
SPAD TISS'AGE SUD	Namur – Hastière-par-delà	tissagesud@gmail.com	0491/75 26 19
SPAD MISSIONS SPECIFIQUES MR	Hainaut - Tournai	amandine.veny@hplerelais.be	0483/64 82 08
SPAD SCESAM-SIAJEF	Liège	scesam@siajef.be	04/228 98 98 04/228 98 94